

Un moment attendu depuis longtemps



Dimanche 17 mai après midi, la plage était à l'heure du dynamisme. © C.C.

C'est avec beaucoup de joie que les Couardais ont appris le vendredi 15 mai la réouverture des plages pour le lendemain. Certes, des modalités strictes sont à observer mais pour tous les habitués du littoral, ce fut une très bonne nouvelle juste avant le week-end. Le Couardais Antoine Albeau, multiple champion du monde de planche à voile, commençait à bouillir d'impatience à force de rester sur la terre ferme... Tout comme Jonathan, qui prépare les épreuves de Maître nageur sauveteur et qui ne pouvait plus nager depuis deux mois. Benoît dont le bateau mouille au port de Saint-Martin, était également soucieux : il avait hâte de retrouver ses occupations professionnelles saisonnières. Pour leur part, Nathalie, Joëlle, François rêvaient depuis des semaines de ce premier bain : Fanchon et bien d'autres ont enfin pu courir ou marcher sur le sable, en longeant l'océan, et ce plaisir-là, ne peut être remplacé par aucun autre. Les enfants ont eux

aussi retrouvé leur terrain de jeux préféré et des sourires épanouis s'affichaient sur tous les visages.

Un accès encore limité

Cependant, il faut noter que seules les plages du Peu Ragot, de la Pergola, des Prises, des Anneries, du Boutillon et du Goisil sont ouvertes chaque jour au public entre 8 et 20 heures. Un balisage des accès est mis en place pour différencier les entrées des sorties. Enfin, seules les activités dynamiques sont autorisées. Il est interdit de stationner debout, assis ou allongé, et de faire des pique-niques ou des apéros.

Ces mesures ne font pas l'unanimité, mais dimanche, la plupart des gens présents respectaient ces dispositifs et mettaient en pratique les règles de distanciation sociale. Sachons nous montrer patients, même si les choses n'avancent pas au rythme que nous voulons. Ces quatre jours de congé qui arrivent ne doivent pas remettre en cause la liberté que nous avons retrouvée avec l'ouverture des plages et des chemins qui les bordent. ■ C.C.